

FAX. 064/ 21 46.48. G.S.M. 0475/78.63.81

Email : [cpa-hainaut@skynet.be](mailto:cpa-hainaut@skynet.be)

L.F.F.S. HAINAUT

**COMMISSION PROVINCIALE D'ARBITRAGE**

SECRETARIAT : Patrice DESSIMEON

Rue Th. Massart 152 7170 Fayt lez Manage

## CPA Hainaut - Rapport de la réunion du 13/04/2010

Présents : LEO MAYARD, FREDDY BELLEMANS, PATRICE DESSIMEON,  
CLAUDE MEUNIER, JEAN-PIERRE BISTAFFA, ERIC BAWIN

M. WALLEMME représente le CEP

### Mot du Président

Le président souhaite la bienvenue à C. Wallemme qui remplace ce jour JC. Spitaels retenu. Le président se dit ravi de voir C. Wallemme participer ce soir aux travaux de la Cpa. Il passe ensuite la parole au secrétaire.

### 1) Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 16/03/2010

PV Approuvé.

### Courrier reçu

- Notes de frais de divers arbitres
- Courriers d'excuses pour absence aux rencontres
- Courrier de M. MIELE
- Courrier de M. FERRARA

### Courrier expédié

- PV de la réunion du 16/03/2010
- Divers courriers pour absence aux rencontres
- Désignations

### 2) Analyse des examens pratiques

Les examens sont lus et commentés

### 3) Plan de travail et situation du cadre

Commission 4 / 2 / 0

Cadre 84 + 10 = 94

Démission de M. MIELE, admission de M. VANWEYMERS

Demande de transfert de M. FERRARA dans la province de Namur ; la CPA n'y voit aucune objection estimant en outre que nos collègues de Namur vont là réaliser un excellent renfort.

#### 4) Communication du CEP et rapport du représentant de la CPA au CEP

- Le CEP demande aux arbitres d'exiger des délégués au terrain de faire face à leurs devoirs, c'est-à-dire de faire régner la discipline dans les salles aussi bien du côté des spectateurs, des parents, que des joueurs. Si le délégué se soustrait à sa tâche, l'arbitre est en droit d'arrêter la rencontre et les sanctions tant financières que sportives seront maximales.
- Des contacts à suivre ont été pris avec TéléMB : possibilité de collaboration entre les clubs de la province et les télévisions régionales.
- Le nouveau règlement provincial est en cours de rédaction et sera proposé aux clubs lors de l'AG ; il complètera les différents règlements existants (RO et lois du jeu).
- Divers membres de commission ont été démissionnés.
- Le CEP souhaite avoir un championnat sélection espoir plus développé, soit 5 journées au moins.

#### 5) Communication observateur commission sportive

Très bonne réunion. Diverses recommandations seront faites aux arbitres suite à cette commission.

#### 6) Communication observateur commission d'appel

Pas de réunion

#### 7) Communication observateur à la réunion de l'AAFSH

Pas de réunion

#### 8) Comparutions et/ou réclamations

Réclamation du club GREEN DEVILS MONTIGNIES - Invitation de M. C. DEWULF : comparution de l'arbitre L ; après avoir entendu l'arbitre et le club, la CPA émet de vives recommandations à l'arbitre et le prive de deux semaines de désignation du 06/09/2010 au 19/09/2010.

L'arbitre G absent sera reconvoqué lors d'une prochaine CPA.

L'arbitre B est entendu pour avoir échangé une désignation avec un collègue présent dans la salle, et au vu sa récente admission dans l'arbitrage, de vives recommandations lui sont adressées ; le rappel des consignes lui est fait. Aucune tolérance ne sera admise à l'avenir concernant l'arbitre B sur ce thème précis.

L'arbitre D est entendu, suite au courrier d'un club concernant son attitude, de vives recommandations sont faites à l'arbitre et des conseils lui sont donnés pour l'avenir. De plus l'arbitre D est prié de ne pas interpréter les différents types de convocations de match et de se résoudre à arbitrer les rencontres qui lui sont proposées.

Réclamation du Club Falcons La Louvière - Invitation de Madame Lhoir : comparution de l'arbitre M ; après avoir entendu l'arbitre et le club, la CPA émet de vives recommandations à l'arbitre et lui donne des conseils pour la suite de sa carrière ; il est demandé à l'arbitre d'avoir un peu plus de réserve lors de sa mission.

Comparution de l'arbitre V ; il lui est demandé d'avoir plus de réserve dans ses attitudes lors de ses différentes fonctions, de faire la part des choses entre sa fonction d'arbitre, de dirigeant de club, de membre de l'amicale et de son statut de « papa » ; la CPA le rappelle à son devoir de réserve et lui donne des conseils pour l'avenir.

Invitation de MM. LEBEAU et LERICHE, faisant suite aux missions faites par la CCAL concernant la proposition du Hainaut de les désigner comme candidats CCA. La CPA leur donne des conseils et leur demande de revoir les

lois du jeu afin de se tenir continuellement au fait des changements ; il leur est également demandé de ne pas persister dans leur erreur quand un formateur leur donne des conseils. Néanmoins la CPA Hainaut les félicite pour leur réussite et leur apprend que proposition sera faite au CL de les proposer à l'ABFS comme arbitres nationaux la Cpa leur souhaite bon vent dans leurs nouvelles tâches en n'oubliant pas « leur » province du HAINAUT.

9) Analyse PV CCAL

Dernière réunion le 1/4/10 ; la CCAL ayant terminé les missions sur les deux candidats à la CCA et après avoir examiné les résultats, les proposera tous deux au CL pour nomination à l'ABFS. La CCAL regrette que les autres provinces n'aient pu désigner des candidats pour le national.

10) Analyse PV CCA

L. MAYARD fait un point des travaux de la CCA et du bon déroulement du plan de travail en matière d'examens pratiques des arbitres.

11) Divers

Néant

Prochaine réunion de la CPA : le 11/05/2010 même lieu, même heure.

Patrice DESSIMEON  
Secrétaire

